

Procès-verbal de l'AG du 12 mai 2023

2/12

0 Accueil / Elections des scrutateurs

Le co-président Pierre-Alain Pavillon salue les 61 personnes présentes. Bruno est élu comme scrutateurs pour compter les voix.

Les membres ont reçu l'ordre du jour par courrier postal. La proposition, que Daniel Kolb a soumise lors de la dernière AG, sera traitée ensemble avec le budget 2024. Les personnes présentes adoptent à l'unanimité l'ordre du jour proposé. L'assemblée peut valablement délibérer, car le quorum est atteint.

La deuxième partie de la manifestation intitulée « Petit Huningue et Klybeck : un quartier en pleine mutation » comprend des exposés et une promenade par et avec Martin Sandtner, aménagiste cantonal de Bâle-Ville, Sebastian Illig et Sabine Fischer, tous trois de Städtebau & Architektur Basel-Stadt (Urbanisme & architecture, Bâle-Ville).

1) Procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 13 mai à Lucerne

Le procès-verbal peut être consulté sur le site web de l'association. L'assemblée ne pose aucune question et adopte le procès-verbal à l'unanimité.

2) Rapport annuel 2022

Le rapport annuel peut être consulté sur le site web de la FSU.

La co-présidente Francesca Pedrina revient sur certaines activités écoulées.

Conseil des expert.es SIA en aménagement du territoire

Le Conseil des expert.es SIA en aménagement du territoire nouvellement créé conseille le comité de la SIA. Ses tâches sont les suivantes :

1) Détection précoce :

Le Conseil des expert.es identifie et évalue les scénarios et les tendances stratégiques du point de vue du développement territorial et de l'aménagement durable de l'espace de vie conformément à la stratégie de la SIA.

Le Conseil des expert.es analyse les questions d'aménagement du territoire ayant un impact direct sur l'activité de construction ainsi que l'environnement bâti (et non bâti).

2) Coordination interne :

Le conseil des expert.es soutient la SIA pour l'élaboration de normes en rapport avec l'aménagement du territoire.

3) Positionnement politique de la SIA :

Procès-verbal de l'AG du 12 mai 2023

3/12

Le Conseil des expert.es soutient la SIA dans la formation de l'opinion politique, notamment lors de consultations et de dossiers parlementaires.

Sont membres du Conseil des expert.es : la HES de Rapperswil (OST), EspaceSuisse, le BGA, le BGU, la FSU, l'ARE ainsi que certaines personnes (par exemple Ariane Widmer ou Ursina Fausch).

La première séance se déroulera le 22 août 2023.

constructionsuisse : plateforme aménagement du territoire

Cette nouvelle plateforme a été créée le 22 septembre 2022.

1) Ses objectifs sont :

Ancrer durablement le thème de l'aménagement du territoire au sein de constructionsuisse.

Elaborer une position commune de l'ensemble du secteur de la construction et l'intégrer de manière proactive dans le débat politique.

2) Membres :

Tous les groupes de base et donc les divers groupes d'intérêt du secteur du bâtiment sont représentés :

- Développement Suisse
- FSU
- Cemsuisse
- SIA Société suisse des ingénieurs et architectes
- FSA Fédération des architectes suisse
- Suisse.ing (USIC)
- ASGB : Association suisse gravier et béton
- Asr : Association recyclage des matériaux de construction Suisse
- Construction en bois Suisse
- routesuisse
- USP : Union suisse des paysans
- The Branch

3) Sujets traités en ce moment :

- Conflits entre les objectifs d'approvisionnement (utilisation) et de protection de l'environnement
- Accélération du développement vers l'intérieur (y compris pour l'urbanisation)

Délibérations sur la LAT2 à la CEATE-N

La FSU a pris position sur la proposition du Conseil des Etats de juin 2022 en janvier 2023 en étroite collaboration avec la SIA, la FAS et la FSAP.

Procès-verbal de l'AG du 12 mai 2023

4/12

Ce projet, qui doit être compris comme un contre-projet à l'initiative pour le paysage, tente de concilier deux intentions contradictoires. D'une part, il proclame l'objectif de stabilisation et, d'autre part, il élargit manifestement les possibilités de construire en dehors de la zone à bâtir.

Dans sa prise de position, la FSU, ainsi que la SIA, la FAS et la BSLA, ont clairement affirmé que le principe de séparation des zones constructibles et non constructibles ne devait en aucun cas être affaibli et que l'art. 8c al. 1bis devait être supprimé purement et simplement.

La LAT2 sera soumise au Conseil national lors de la session d'été 2023 et, du point de vue de l'Initiative pour le paysage, la commission consultative (CEATE-N) a certes amélioré le projet sur des points essentiels par rapport à la version précédente du Conseil des Etats. La majorité de la CEATE-N veut notamment éviter de saper l'objectif de stabilisation par toutes sortes de possibilités de changement d'affectation des bâtiments agricoles (suppression de l'art. 8c, al. 1bis). La nouvelle proposition d'article 24c, alinéa 3bis, va toutefois diamétralement à l'encontre de cet objectif. Nous considérons l'inclusion de cet article comme une grave erreur.

L'art. 24c al. 3bis permet de réaffecter entièrement les bâtiments d'exploitation agricole annexes à des fins d'habitation durable. La somme des bâtiments d'habitation agricoles et des bâtiments d'exploitation représente d'énormes volumes de construction qui pourraient être affectés à l'habitation. Cet article permettrait non seulement de réaliser des logements individuels, mais aussi des immeubles collectifs.

Le nouvel art. 24c al. 3bis crée les conditions pour une extension des possibilités de construire hors des zones à bâtir et c'est pourquoi la FSU plaide pour sa suppression pure et simple.

La FSU prendra position ces jours-ci en collaboration avec la SIA, la FAS et la FSAP et soutiendra ainsi la minorité de la CEATE-N.

Autres prises de position

La FSU a encore pris position sur d'autres projets. Le vice-président Marc Schneiter donne un résumé :

- Conditions-cadres pour le transport de marchandises en Suisse
- Programmes d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire avec modifications des arrêtés fédéraux et de la perspective RAIL 2050
- Étape d'aménagement 2023 pour les routes nationales.

Toutes les prises de position peuvent être consultées sur le site Internet.

Pierre-Alain Pavillon met le rapport annuel en discussion. La parole n'est pas demandée. Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

Procès-verbal de l'AG du 12 mai 2023

5/12

3) Comptes annuels, bilan, rapport de l'organe de révision

a) Comptes annuels 2022

Le trésorier Beat Aliesch explique le résultat extraordinairement bon qui se solde par un bénéfice de 20'640 francs. Ce bénéfice important est principalement dû aux recettes des annonces, qui ont été deux fois plus élevées que prévu au budget,

Des dépenses extraordinaires ont été occasionnées par la mise au concours du secrétariat (annonces). En raison du résultat exceptionnellement bon de l'avant-dernier exercice de l'association (2021), des provisions de 50'000 francs ont été constituées à la charge des comptes annuels. Elles doivent maintenant être imposées (2022) et comptabilisées dans le compte des autres charges d'exploitation.

b) Bilan

Le bilan réjouissant est également une conséquence des bons résultats financiers. La liquidité de l'association est très bonne. Une provision pour des impôts encore dus a été transférée dans le bilan. En outre, les décomptes des cours inter-entreprises (CI) 2022 ne seront clôturés qu'au cours de l'exercice 2023. Un montant a été inscrit à cet effet.

c) Rapport de l'organe de révision

L'assemblée générale prend connaissance du rapport de révision rédigé par le réviseur David Collenberg.

d) Décharge du comité et adoption des comptes annuels

Personne ne désire prendre la parole. Les comptes annuels sont adoptés à l'unanimité et le comité ainsi déchargé.

4) Cotisations 2024

Les effectifs ont légèrement baissé durant l'exercice passé. Cette évolution est due d'une part aux départs à la retraite et d'autre part aux étudiant.es, qui après avoir achevé leurs études, n'adhèrent pas en tant que membres ordinaires. La somme des membres ordinaires (MO) et des MO à la retraite est resté plus ou moins constant avec environ 800 personnes depuis l'introduction en 2019 de la catégorie « à la retraite »,

La cotisation annuelle comporte

Procès-verbal de l'AG du 12 mai 2023

6/12

Pour les membres ordinaires	Fr. 300.-	
Pour les membres associés (MA)	Fr. 300.-	
Membres à la retraite	Fr. 150.-	
Membres étudiant.es	Fr. 0.-	
Membres bureaux	Fr. 250.- à 3'000.-	selon autodéclaration

Ces cotisations n'ont pas changé durant les dernières années,

Le trésorier Beat Aliesch loue l'excellent fonctionnement de l'autodéclaration des membres bureaux. De nombreux bureaux se sont annoncés auprès du secrétariat après avoir augmenté le nombre de collaborateurs-trices actifs et actives dans le domaine de l'aménagement du territoire et demandent une facture plus élevée. Cette confiance réciproque constitue une excellente base pour l'avenir du travail associatif.

Les cotisations sont approuvées à l'unanimité.

5) Budget 2024

Le trésorier Beat Aliesch explique le budget 2024 et les chiffres clés importants. Il relève en particulier les différences suivantes par rapport à l'exercice écoulé :

Hausse du secrétariat (aussi augmentation des prestations)	Fr. 30'000.-
Présidence (rémunération forfaitaire)	Fr. 6'000.-
Responsabilité / rédaction de la revue Collage (rémunération forfaitaire)	Fr. 18'000.-
Nouveau groupe dans le budget (changement de dénomination suite à une proposition à l'AG 2022) :	
« Contributions à des tiers et sections. Prises de position »	Fr. 20'500.-
et suppression du poste « Contributions à des projets »	

Explication : Daniel Kolb avait soumis lors de l'AG 2022 la proposition suivante : « Le Comité doit préparer un concept de soutien à des projets ». Le comité a décidé que la FSU n'a pas pour mandat de soutenir de véritables projets. D'autres organes sont mieux équipés pour cette tâche. Mais la FSU voit le besoin de contribuer à des manifestations ou des publications. Le comité propose de renommer le groupe 70 dans le budget en « Contributions à projets ». Il estime ainsi pouvoir mieux répondre aux besoins des membres.

Les questions suivantes surgissent lors de la discussion :

Frank Argast fait remarquer qu'il existe d'autres commissions comme par ex. la commission pour la formation professionnelle. Il voudrait savoir comment délimiter les indemnités pour les divers ayants-droits.

Procès-verbal de l'AG du 12 mai 2023

7/12

Beat Aliesch explique que les forfaits prévus ne concernent que la présidence et non les autres membres du comité. Quant à la revue Collage, il s'agit d'un forfait de CHF 18'000.-, soit CHF 3'000.- par cahier. La rédaction de Collage peut librement attribuer cette somme aux responsables du cahier et au comité de rédaction, ceci afin d'honorer l'immense travail bénévole accompli. Les autres commissions comme la Commission pour la formation professionnelle ne sont pas concernées, même si leur travail est également très précieux.

Nicole Wirz demande dans quel poste budgétaire se retrouvent les manifestations de « L'aménagement du territoire : une opportunité ». Beat Aliesch lui répond qu'elles sont contenues dans le groupe de budget « Contributions à des tiers et aux sections, prises de position ».

Personne ne souhaite prendre la parole et Pierre-Alain Pavillon fait voter sur le budget 2024. L'Assemblée générale adopte unanimement le budget.

6) Priorités de la FSU pour les années 2023 / 2024

La co-présidence présente les priorités pour les années 2023/24 :

- I. L'aménagement du territoire doit être orienté vers **l'objectif de limitation de la hausse de la température de 1,5° C, le zéro net d'émissions de gaz à effet de serre et la transition énergétique**. Comme lors du dernier exercice de l'association, il s'agit aujourd'hui de la principale priorité.

Pour le moment, la collaboration avec la SIA et constructionsuisse est essentielle pour la FSU, car elle permet de recourir à leurs capacités de travail et réseaux de relations avec d'autres groupes d'intérêt et les femmes et hommes politiques. Nous nouons des liens en particulier avec :

- Le BGA de la SIA : Plan d'action SIA pour le climat (2025) : Lors de l'assemblée des délégué.es de la SIA (28 avril), cette dernière a décidé d'adopter un plan d'action SIA pour le climat d'ici 2025. Le groupe professionnel Architecture (BGA) en est le chef de file. La FSU est responsable de la ressource Aménagement du territoire.
- SIA – Conseil d'expert.es en aménagement du territoire pour un aménagement durable de l'espace de vie : en tant que membre du Conseil d'expert.es en aménagement du territoire de la SIA, la FSU peut apporter des contributions importantes à un aménagement durable de l'espace de vie et au positionnement politique de la SIA sur des thèmes liés à l'espace.
- Plate-forme thématique Aménagement du territoire de constructionsuisse : en collaboration avec constructionsuisse, elle aborde deux thèmes : La recherche de solutions d'aménagement du territoire pour la promotion de l'économie circulaire et l'accélération du processus de développement vers l'intérieur.

Procès-verbal de l'AG du 12 mai 2023

8/12

Les manifestations telles que la CC, les discussions d'atelier organisées par « L'aménagement du territoire – une opportunité » ou encore l'AG contribuent à la mise en œuvre de cette priorité (concept de climat urbain Bâle et les quartiers de Petit Hunningue et Klybeck en pleine mutation cette année). Les activités organisées par les sections y contribuent également dans une mesure importante.

VII. Offensive pour la recherche, la formation et la formation continue

Nous voulons continuer à soutenir la recherche et la formation en aménagement du territoire avec beaucoup de détermination.

Les **élections fédérales** auront lieu cet automne et comme tous les 4 ans, **le Conseil fédéral soumettra bientôt son message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pour la période 2025-2028.**

La FSU avec la SIA, EspaceSuisse et constructionsuisse doit reprendre et renforcer son travail de lobbying auprès des chambres fédérale pour augmenter les moyens financiers en faveur de la formation

- non seulement pour remédier au manque de personnel qualifié en aménagement du territoire
- mais également pour permettre aux formations d'évoluer et de s'adapter afin de répondre aux défis actuels et futurs
- et motiver les jeunes pour cette profession.

VII. Promotion de l'affiliation des jeunes à la FSU

Une de nos priorités sera également de développer une stratégie pour promouvoir l'adhésion des jeunes à la FSU :

- être plus présent et visible dans les filières de formation en aménagement du territoire,
- continuer à apporter un soutien financier pour l'octroi de prix,
- chercher à mieux comprendre les attentes des jeunes diplômés envers une association professionnelle comme la nôtre

IV. Renforcement du dialogue et de la collaboration avec les sections

Autre thème important, le renforcement du dialogue et des collaborations avec les sections.

- Rencontrer 2-3 sections en présentiel chaque année (section Mittelland /Plateau en juin)

Procès-verbal de l'AG du 12 mai 2023

9/12

- Profiter d'événements comme l'assemblée générale – prendre le repas du soir avec des représentants de sections
- Inciter les sections à contacter le comité central si elles souhaitent discuter d'un problème, faire une proposition,
- possibilité de participer si besoin à une séance du comité central

V. LAT 2 / Initiative paysage : Prises de position lors de consultations et sur des dossiers parlementaires

Et puis, bien entendu, nous allons continuer à suivre le travail législatif et rédiger des prises de position pour défendre les buts et principes de l'aménagement du territoire avec pour le moment **au centre de notre attention** la deuxième révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

Pour terminer, vous savez sans doute que la **révision du projet de territoire suisse** a démarré. Nous ne l'avons pas noté parmi les thèmes prioritaires 2023/2024 car la FSU ne sera consultée que l'année prochaine. Ce point figurera donc parmi les thèmes prioritaires de l'année 2024/2025.

VI. Aménagement dans le sous-sol

Depuis 2023, la FSU est également membre du groupe d'expert.es pour l'aménagement du territoire dans le sous-sol (FRU).

VII. Nom de la FSU

Le comité travaille à un changement de nom de la FSU en vue de l'AG 2024. Cela nécessitera une modification des statuts.

Le coprésident, Pierre-Alain Pavillon, donne la parole à Frank Argast, qui fait la remarque suivante :

En ce qui concerne le thème de la plate-forme thématique Aménagement du territoire de constructionsuisse, il souhaite mettre en garde contre le fait que l'accélération du développement vers l'intérieur ne doit pas résulter en un démantèlement des prescriptions en matière de qualité et de construction. Par contre, les normes peuvent constituer des obstacles à la mise en œuvre des objectifs climatiques. Les nombreuses possibilités d'opposition retardent ou empêchent régulièrement la réalisation de projets de construction. Les changements sociaux induits par la politique du logement ne doivent pas être négligés.

Francesca Pedrina comprend cette crainte, mais souligne chercher en premier lieu des solutions constructives.

Procès-verbal de l'AG du 12 mai 2023

10/12

Andreas Schneider : espère que le Comité de la FSU n'oublie pas au vu des cinq priorités thématiques énoncées un sujet encore plus important, à savoir que le « droit d'urgence » prévalant en ce moment a la fâcheuse tendance de jeter le bébé avec l'eau du bain et de renoncer à tous les acquis des dernières décennies en matière de planification pour accélérer les procédures. La FSU devrait clairement s'opposer à cette tendance en aidant à éclaircir les broussailles des réglementations détaillées très chronophages – afin de ne pas courir le risque d'abattre à chaque crise du climat, du logement, de l'énergie etc. tout l'arbre de la planification.

Aucune des personnes présentes ne souhaite poursuivre la discussion.

7) Informations des sections

Section de la Suisse du Nord-Ouest

La présidente de la section du Nord-Ouest Nicole Wirz présente les activités en cours. La mise en réseau avec d'autres associations de planification dans la région en est la grande priorité. L'échange se déroule tous les trimestres à la Haute Ecole spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest à Muttenz. La formation et la formation continue sont au centre de l'attention. Le manque de possibilités de formation dans la région s'accompagne d'une pénurie de personnel qualifié. La section en a discuté lors d'un colloque et il en a résulté un groupe de travail « formation, formation continue et pénurie de personnel qualifié ».

Le prochain colloque et l'Assemblée générale de la section de la Suisse du Nord-Ouest de la FSU auront lieu le 22 mars 2024.

Section de Zurich et Schaffhouse

Le représentant de la section Zurich et Schaffhouse Reto Wild mentionne les efforts en cours dans la région pour renforcer la collaboration entre les associations professionnelles.

Il fait également référence au problème des normes qui sont de puissants moteurs des émissions de CO2. Il cite par exemple les prescriptions relatives aux revêtements de sol contre le bruit ou aux ventilations de confort. Des améliorations sont nécessaires de toute urgence.

8) Autres informations

Changement au secrétariat

Nous avons prévu de vous donner quelques informations générales.

Procès-verbal de l'AG du 12 mai 2023

11/12

J'aimerais commencer par vous annoncer que nous avons trouvé notre nouvelle directrice du secrétariat général en la personne de Madame Nathalie Mil, qui remplacera Esther Casanova à partir du mois d'août.

Après quelques années d'études en architecture, Nathalie Mil a étudié l'aménagement du territoire à Rapperswil. Elle bénéficie d'une solide expérience en tant qu'aménagiste. Elle a travaillé dans le privé et le public avant de s'installer comme indépendante en 2013. Nathalie Mil est également chargée de cours en aménagement du territoire, notamment à Rapperswil, elle a de nombreux contacts avec les hautes écoles et les universités. Elle nous a convaincu par son expérience, sa personnalité et ses motivations pour la FSU. Elle est membre de la FSU depuis 20 ans. Nous nous réjouissons d'ouvrir ce nouveau chapitre avec Nathalie Mil cet été.

Et je dois dire que nous sommes vraiment très reconnaissants envers Esther Casanova, qui a accepté de prolonger son mandat jusqu'à ce que nous ayons trouvé une personne pour la remplacer.

Esther informe d'un autre départ, celui de Stephanie Tuggener.

Démission de Stephanie Tuggener

La productrice de notre revue Collage Stephanie Tuggener a démissionné, tout en restant membre de la rédaction. Stephanie était l'adjointe de Stefanie Ledergerber depuis 2017. Elle a ensuite repris la production au 1.1.2021.

Le modèle des suppléances a fait ses preuves, car il permet de répartir la charge de travail et de ne pas perdre le savoir-faire.

Nous remercions cordialement Stéphanie et lui souhaitons bonne chance ! Comme Stephanie ne peut malheureusement pas être présente aujourd'hui, nous lui remettons un petit cadeau par la poste.

Après avoir remercié toute l'équipe du collage, Esther Casanova redonne la parole à Pierre-Alain Pavillon.

Un aperçu de divers rendez-vous

- | | |
|------------|--|
| 5.6.2023 | L'aménagement du territoire - une opportunité (Chance Raumplanung) à Dietikon/ZH : (Aménagement du territoire basé sur les risques – de nouvelles voies de gérer les risques naturels) |
| 17.11.2023 | CC 2023, Centre de congrès et de culture Lucerne : Impact de la crise climatique sur l'espace public ? |
| 8.11.2024 | CC 2024, Centre de congrès et de culture Lucerne |

Procès-verbal de l'AG du 12 mai 2023

12/12

Lea Ferrari donne un aperçu de la CC 2023, dont le titre de travail est : « Impact de la crise climatique sur l'espace public ? » :

- Pourquoi ? Nous vivons une époque intéressante
- Quoi ? Changement climatique et développement territorial
- Comment ? Approche interdisciplinaire à partir de la recherche ainsi que de "bonnes pratiques" et de projets inspirants
- Qui ? Des intervenants trilingues et des conférences intergénérationnelles

Comment l'espace public doit-il être repensé dans le contexte de la crise climatique ? Dans le prolongement des conférences centrales de 2019 et 2020, organisées sur les thèmes des émissions zéro net ainsi que du changement climatique et du développement territorial, nous avons l'intention de revenir sur le thème de la crise climatique en lien avec l'espace public. Ce thème marquera de manière décisive l'aménagement du territoire dans les années à venir et conduira vraisemblablement à un changement de paradigme.

L'un des points forts de la dernière conférence centrale, couronnée de succès, a été l'échange d'exemples concrets tirés de la pratique. Cette année encore, nous inviterons des initiateurs et initiatrices de projets inspirants. Le 17 novembre, nous souhaitons lancer l'atelier sur le changement de paradigme au Centre de congrès et de culture KKL, pour donner aux membres des idées et du courage pour relever les différents défis sociaux et écologiques.

9) Sondage

La parole n'est pas demandée.

Pierre-Alain Pavillon clôt la partie statutaire à 14h40 et remercie chaleureusement le Dr Martin Sandtner, aménagiste cantonal de Bâle-Ville. La deuxième partie est placée sous le thème : Kleinhüningen-Klybeck : un quartier en pleine mutation. Outre des exposés sur le concept climatique de la ville et le plan directeur du quartier, une promenade a permis de visiter la zone et d'échanger autour d'un apéritif.

Coire, le 14 mai 2023 / Esther Casanova